

Perspectives

N°25/291 – 21 octobre 2025

FRANCE – Nouvelle baisse des émissions de GES et de l'empreinte carbone en 2024

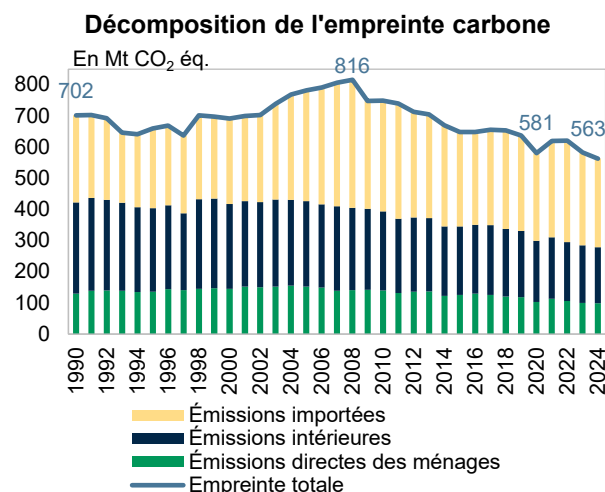
L'Insee et le Service des données et études statistiques¹ (SDES) ont publié jeudi 16 octobre les émissions de gaz à effet de serre (GES) des unités résidentes et l'empreinte carbone de la France en 2024. Celles-ci ont de nouveau diminué, quoique à un rythme moindre que l'année précédente, et sont en nette baisse depuis 1990. **L'empreinte carbone de la France a ainsi atteint son plus bas niveau depuis 1990. En comparaison internationale (en 2022), la France est un très bon élève parmi les pays développés, et un bon élève en Europe, même si c'est moins le cas à l'échelle mondiale.**

En 2024, les émissions de GES des unités résidentes françaises s'élèvent à 404 millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt CO₂ éq.), en baisse de 0,9% par rapport à 2023 (après -6,0%), essentiellement grâce à la décarbonation de la production d'électricité (moindre recours aux centrales à gaz). Cela représente 5,9 tonnes par personne. Ces émissions incluent certaines émissions à l'étranger pour les transports maritime et aérien notamment. Elles se répartissent en 99 millions de tonnes d'émissions directes des ménages (combustibles fossiles pour le chauffage et l'utilisation de véhicules), et 305 millions de tonnes émises par les activités économiques – dont 59% servent à satisfaire la demande finale intérieure, et 41% la demande finale d'autres pays, *via* les exportations de biens et services. **Depuis 1990, les émissions de la France ont diminué de 31%, en lien avec la baisse des émissions dans l'industrie et la production d'électricité.**

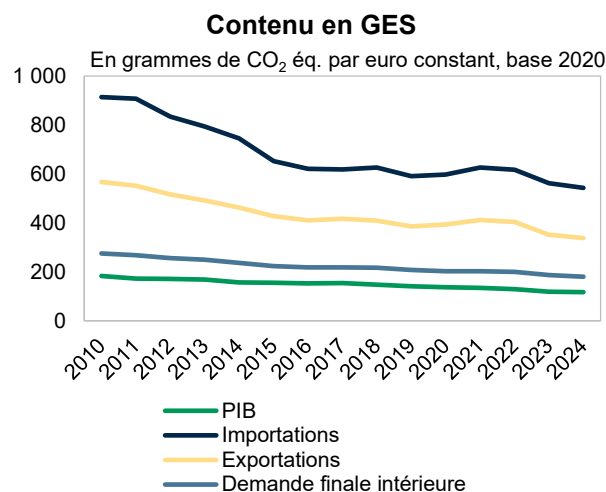
La France recourt toutefois aussi aux importations pour satisfaire la demande finale intérieure ; il est donc important d'en tenir compte en utilisant une autre mesure : l'empreinte carbone. Elle correspond aux émissions totales pour satisfaire la demande finale intérieure, et aux émissions directes des ménages français. L'empreinte carbone a diminué de 3,4% en 2024, pour atteindre 563 Mt CO₂ éq. (après -6,1% en 2023), soit 8,2 tonnes par personne. **Les émissions issues des importations représentent plus de la moitié de l'empreinte carbone.**

Les importations sont, en effet, plus gourmandes en GES (543 grammes de CO₂ éq. par euro) **que la production domestique** (117 grammes). Cela tient notamment au fait que leur composition est très différente, avec une spécialisation française dans des activités tertiaires ou de transformation industrielle relativement peu intenses en GES, alors que **les produits importés sont fortement carbonés** (énergie, métaux, biens manufacturés produits dans des pays au *mix* énergétique très carboné). Le contenu en GES des exportations françaises (338 grammes de CO₂ éq. par euro) est aussi essentiellement porté par les biens manufacturés.

¹ Service statistique des ministères chargés de l'Environnement, de l'Énergie, de la Construction, du Logement et des Transports.



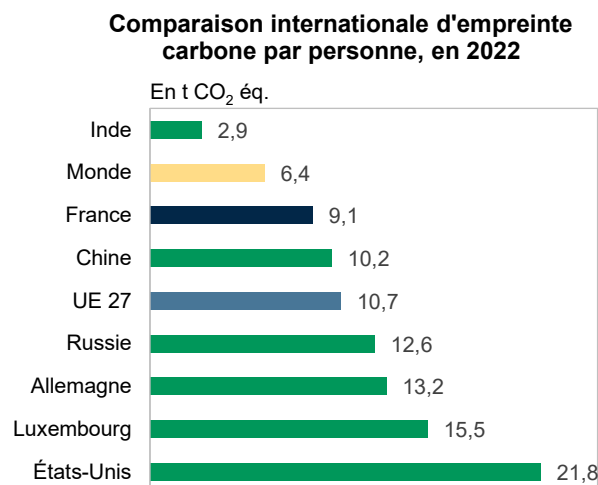
Sources : Insee, Crédit Agricole S.A./ECO



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A./ECO

L'empreinte carbone de la France a diminué de 20% depuis 1990, et encore davantage si l'on tient compte de l'augmentation de la population, avec une baisse de 32% par habitant.

Le SDES propose des éléments de comparaison internationale, les dernières données disponibles étant celles de 2022. Ainsi, au niveau mondial, l'empreinte carbone moyenne par habitant était de 6,4 t CO₂ éq., contre 9,1 t CO₂ éq. pour la France. L'empreinte carbone du Français moyen était donc 42% supérieure à la moyenne mondiale. **La France se classe toutefois comme un très bon élève parmi les pays développés**, puisqu'en moyenne, l'empreinte carbone d'un Américain était 2,4 fois plus élevée que celle d'un Français. En outre, l'empreinte carbone d'un Français était inférieure de 15% à celle d'un habitant de l'Union européenne et de plus de 30% à celle d'un Allemand en 2022, en moyenne.



Sources : SDES, Crédit Agricole S.A./ECO

✓ **Notre opinion** – Les chiffres des années 2023 et 2024 sont encourageants pour la France, même si l'effort doit être poursuivi. La stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3) vise en effet à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec un objectif intermédiaire en 2030 de réduction de 50% des émissions territoriales brutes par rapport à 1990.

Les éléments de comparaison internationale sont en outre assez alarmants, avec des pays développés responsables de trop d'émissions de GES, en particulier les États-Unis (même si la Chine n'est pas en reste), et cela a peu de chance de s'améliorer à court terme (effet Trump).

Article publié le 17 octobre 2025 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
20/10/2025	<u>Europe – Scénario 2025-2026 : des vents contraires se calment, d'autres se lèvent</u>	Europe
17/10/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
16/10/2025	<u>Colombie – Le risque de voir sa réputation ternie</u>	Amérique latine
16/10/2025	<u>Donald Trump et ses banquiers</u>	États-Unis
14/10/2025	<u>Égypte – Le FMI à l'assaut des subventions : à tort ou à raison ?</u>	Moyen-Orient
13/10/2025	<u>Zone euro – Une nouvelle hausse du taux d'épargne et une nouvelle baisse du taux de marge</u>	Zone euro
10/10/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
09/10/2025	<u>Brésil – Ralentissement, désinflation et ajustement fiscal, tout est plus lent que prévu ou désiré</u>	Amérique latine
08/10/2025	<u>Grèce – L'investissement soutient l'activité</u>	Zone euro
07/10/2025	<u>Royaume-Uni – Premier du G7 ? Pas vraiment !</u>	Royaume-Uni
07/10/2025	<u>France – La consommation des ménages en biens reste atone, malgré la faiblesse de l'inflation</u>	France
06/10/2025	<u>Italie – Le marché immobilier se reprend, mais pas en faveur de la construction</u>	Italie
03/10/2025	<u>Monde – Scénario macro-économique 2025-2026 – En espérant un soupçon de stabilité...</u>	Monde
03/10/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
03/10/2025	<u>Chine : derrière « l'involution », des déséquilibres économiques profonds</u>	Asie
02/10/2025	<u>Point de vue – Stablecoin, l'illusion de puissance</u>	Banque, fintech
02/10/2025	<u>Arabie saoudite – Le conte des mille et un indicateurs de la diversification</u>	Moyen-Orient

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.